

# LES ÉVÉNEMENTS « PASSÉS SOUS SILENCE » DANS LES INSTITUTIONS : DE L'INTER- ET DU TRANSGÉNÉRATIONNEL DANS LES INTERVENTIONS PSYCHOSOCIOLOGIQUES

Zahia Kessar

ERES | « Connexions »

2017/2 n° 108 | pages 117 à 126

ISSN 0337-3126

ISBN 9782749256719

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-connexions-2017-2-page-117.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## **Les événements « passés sous silence » dans les institutions : de l'inter- et du transgénérationnel dans les interventions psychosociologiques<sup>1</sup>**

Dans les interventions psychosociologiques – consultation, régulation, analyse des pratiques et des dispositifs de travail, refondation du projet, analyse institutionnelle –, nous rencontrons l'intergénérationnel autour de la succession des générations de professionnels et des valeurs dont ils sont porteurs, à partir desquelles vont se manifester dans un premier temps les tensions et conflits.

L'élaboration des pratiques professionnelles requiert un travail d'historicisation qui fait émerger dans la plupart des cas des événements et des vécus non élaborés ou qui l'ont été insuffisamment et dont les effets sont encore à l'œuvre. Cela empêche une réelle élaboration des pratiques, une transmission entre générations et le changement. Certaines équipes qui ont déjà fait un travail de régulation, d'analyse institutionnelle, ou de refondation du projet, se disent toujours aux prises avec des répétitions et une souffrance qui se transmet entre les générations de professionnels avec une difficulté à penser et à faire évoluer les pratiques.

Bien souvent, les difficultés pour lesquelles nous sommes sollicités ne peuvent se comprendre qu'en débusquant un traumatisme enfoui, « passé sous silence » (Rouchy, 1998) ou insuffisamment symbolisé par les générations antérieures.

Les travaux de Nicolas Abraham et de Maria Torok sur la clinique du fantôme et de la crypte avaient une importance capitale pour Jean Claude

---

1. Texte réécrit d'une intervention faite au colloque « Clinique des groupe et des institutions. Hommage à l'œuvre de Jean Claude Rouchy », organisé par l'association Transition à Paris le 23 Juin 2017.

Rouchy, y compris dans l'intervention auprès d'équipes. Il nous est arrivé de constater avec lui combien l'accompagnement d'une équipe butait sur des événements traumatiques qui rendaient impossibles une élaboration et une transformation des pratiques, engendrant un mal-être des professionnels et des difficultés dans la réalisation de la tâche primaire.

Dans l'intervention psychosociologique, il s'agit de traiter des événements traumatiques dans un certain registre en rapport à la souffrance dans la réalisation de la tâche primaire, aux systèmes organisés et aux fonctionnements des groupes. En effet, ce qui est en rapport avec ce dont il est question dans le trauma revient de façon symptomatique dans les équipes, les professionnels se trouvant empêchés précisément parce qu'ils ne peuvent pas le penser.

Jean Claude Rouchy et Monique Soula Desroche ont sensibilisé des générations de psychosociologues à l'importance d'un travail sur le trauma, pour qu'un réel changement soit possible, ce qui constitue une des singularités de leur approche de l'intervention.

### **Illustration clinique**

Je propose d'illustrer la façon dont j'ai pu rencontrer cette question de l'inter- et du transgénérationnel à partir d'une intervention dans un Centre d'accueil de demandeurs d'asile<sup>2</sup>.

Les CADA ont été créés en 1991 avec pour mission l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés et de leurs familles. Celui dont il est question a été créé en 1995 dans un ancien foyer de travailleurs migrants qui n'avait accueilli jusqu'alors que des hommes ; les locaux ont été réaménagés pour accueillir des familles avec enfants.

Une première génération de professionnels a participé à l'ouverture du centre et a accueilli les premières familles. Puis l'équipe s'est agrandie lorsque le nombre de familles accueillies a augmenté.

### **L'analyse de la demande et le dispositif**

Dans cette équipe, les tensions relatives au fonctionnement sont dominantes dans une opposition entre la génération qui était là au moment de l'ouverture et la nouvelle génération. Les professionnels font état de difficultés à se parler des pratiques sans que des blocages qu'ils ne s'expliquent pas n'interviennent. Ils expriment le sentiment d'un malaise et disent qu'ils n'arrivent pas à avancer.

L'équipe rencontre des difficultés de régulation de la vie collective. Il y a notamment des situations de conflits familiaux parents/enfants et de la violence conjugale avec lesquels les professionnels ne savent pas comment intervenir, ni qui doit intervenir. Les plus anciens montent souvent dans les étages pour réguler des conflits de cohabitation et au

2. CADA : structures créées fin 1991, la mission confiée par les autorités est définie dans la circulaire MES/DPM n°2000-170 du 29 mars 2000.

sein des familles ; ce qui leur vaut des « reproches » des autres professionnels, qui estiment qu'ils fonctionnent comme au moment de l'ouverture, dans une indifférenciation des places et des fonctions qui ne serait dès lors « pas professionnelle ».

Une tonalité de reproche et de dévalorisation des modes d'intervention hérités du passé et « des anciens » encore présents domine. Ceux-ci s'expriment peu, murés dans le silence pour deux d'entre eux, comme figés, ce qui transforme les plus jeunes en « persécuteurs ».

Il est régulièrement question « de sortir de la confusion » des places, mais c'est une autre confusion qui est, d'emblée, donnée à entendre au travers du climat qui se dégage du groupe.

Les tensions relatives aux places, aux fonctions et à leur articulation apparaissent assez clairement. L'équipe s'est agrandie, les fonctions se sont clarifiées, et apparaît un besoin de travailler sur le projet et les différentes dimensions de l'accompagnement des demandeurs d'asile et de leurs familles. Le besoin d'un étayage sur le projet et sur une organisation en cohérence avec ce projet est somme toute une question récurrente dans les interventions. Ce besoin apparaît d'autant plus clairement que le centre semble avoir été ouvert avant même d'avoir pu penser le projet face à l'urgence d'accueillir les familles. Il s'agit, après l'accueil, de penser l'accompagnement des familles durant leur présence au centre d'accueil, avec la durée de la demande d'asile, la gestion de l'incertitude dans l'attente de la réponse de l'OFPPA<sup>3</sup>, la vie collective avec la cohabitation de familles qui sont issues de pays différents et qui parfois appartiennent à des groupes en conflit dans le pays de départ.

Toutefois, la souffrance manifeste, les tensions, les difficultés à se parler et un sentiment diffus de malaise nous orientent vers un groupe d'échange et d'analyse.

Il s'agit, dans un premier temps, d'élaborer ensemble ce qui se vit et ce qui se passe dans l'équipe, de faire un travail de compréhension de ce qui est à l'œuvre pour restaurer la capacité à se parler des pratiques, avec comme horizon un travail sur le projet.

Toute l'équipe, intervenants sociaux, secrétaires, animateurs, directeur, directeur adjoint, veilleur de nuit y participe, soit douze personnes.

### De l'intergénérationnel

Dès les premières séances apparaissent des tensions autour des enfants.

Les enfants qui jouent dans les couloirs sans surveillance suscitent des inquiétudes et désaccords que les professionnels expriment par les questions suivantes : qui doit s'occuper des enfants ? Les enfants sont-ils sous la surveillance des parents, celle du centre, ou des professionnels ? À quel moment ? Comment travailler avec les parents sur le risque que représente le fait d'être seuls dans les espaces communs du centre et les représentations culturelles sans doute à l'œuvre ; dans

3. Office français de protection des réfugiés et apatrides.

certaines sociétés, les enfants sont sous la surveillance de tous, ici cela fonctionne différemment ; comment le faire comprendre aux familles qui considèrent, au contraire, être à l'abri et protégés et qui ne comprennent pas les interventions des professionnels leur demandant de veiller sur leurs enfants, y compris dans l'enceinte du centre ?

L'absence de repères explicites de travail avec les enfants (il y en a plus de quarante au moment de l'intervention) dans une structure gérée par une société d'économie mixte qui n'a jamais accueilli d'enfants et qui n'a pas encore construit de pratiques dans ce sens apparaît comme une difficulté centrale.

Les questions sont formulées clairement par les professionnels mais il semble impossible d'en parler sereinement. Il règne en effet, lorsqu'il est question des enfants, beaucoup d'accusations récurrentes (c'est à vous de faire ceci, c'est aux parents, la direction devrait...) après lesquelles inmanquablement un professionnel dit qu'il « faudrait travailler sur l'accompagnement des enfants », « voir qui fait quoi » « et comment » dans une répétition comme un vœu pieux et une difficulté à aller au-delà, un certain abattement, un immobilisme et une tonalité lourde reviennent chaque fois comme s'ils étaient empêchés.

Les plus jeunes s'expriment aisément mais un peu en extériorité, donnant à voir des capacités d'analyse et de réflexion, apparaissant un peu comme « ceux qui savent », cela contraste avec le peu d'expression de ceux qui ont participé à l'ouverture du centre, à l'exception d'une intervenante sociale. Le veilleur de nuit, la secrétaire chargée de gestion et la secrétaire d'accueil, qui semble pétrifiée, s'expriment peu.

Mon contre-transfert m'amènera, dans un premier temps, à analyser ces difficultés d'expression et ces attitudes physiques de repli comme une sorte de honte de classe et générationnelle. Ils m'apparaissent moins formés que les plus jeunes, et ils m'évoqueront ces parents exilés et immigrés qui parfois se murent dans le silence.

### **Une première séance en guise d'annonce**

Lors d'une des premières séances, quelques intervenants sociaux, comme d'un commun accord et avec une certaine dramatisation, évoquent une situation survenue avant leur arrivée concernant une suspicion d'abus sexuel de la part d'un salarié, ouvrier d'entretien de l'ancien foyer, sur une fillette de 5 ans, fille d'un couple de demandeurs d'asile. Cette situation n'aurait donné lieu à aucune démarche de la part des professionnels qui travaillaient à ce moment-là. La famille a quitté le centre d'accueil depuis deux ans. La dénonciation des manquements se fait en toute extériorité de la part de ceux qui en parlent. Le directeur, qui n'était pas présent à ce moment-là, indique qu'à sa connaissance la DRH du siège a été informée.

Je m'étonne sans rien en dire de cette réponse et que le registre de la protection de l'enfance n'apparaisse pas dans la réponse apportée.

Je ressors de cette séance avec un sentiment de non-assistance à personne en danger. Cela nécessitera que je l'élabore pour ne pas sortir d'une posture d'analyste et aller du côté du réel de la situation, du conseil. Je me trouve envahie par une difficulté à élaborer. Des collègues avec qui j'évoquerai cette situation me diront qu'ils m'ont « chargée du bébé » « donné là un os à ronger ».

Je réaliserai qu'ils ont exporté ce qu'ils ne peuvent ni porter, ni traiter, me chargeant avec succès du poids de la situation sur laquelle je passerai un certain temps à réfléchir avant la séance suivante. Lors de celle-ci, les professionnels semblent presque avoir oublié la situation qui m'a fortement occupée, et réagiront peu à mon invite à y revenir, nous ne pourrons y revenir que bien plus tard. Cela ne sera possible qu'après la séance suivante dont je crois qu'elle était une annonce, visant à me faire vivre leur inquiétude touchant la protection des enfants.

### **Du secret professionnel à la levée du secret**

Quelque temps plus tard, au cours d'une séance, une des intervenantes sociales aborde la question du secret professionnel partagé, se plaignant de ce que tout le monde veut savoir ce qu'il en est de la femme d'un couple de demandeurs d'asile albanais dont elle est référente et qui est hospitalisée pour un cancer, alors, dit-elle « que cela relève du secret professionnel mais aussi du secret médical », ce qui soulève à nouveau la question du secret partagé ou non. « A-t-on besoin de tout savoir ? », dit-elle encore. Elle vit cela comme une « curiosité malsaine » de l'équipe et des autres familles. Les associations du groupe se font d'abord sur le caractère « malsain » de la curiosité, en quoi la curiosité serait-elle malsaine ? Et pourquoi faire secret de la maladie puisque les familles sont au courant ? Il est ensuite question dans le groupe de l'inquiétude touchant le pronostic et la crainte d'avoir à se préparer et à préparer les autres familles à la mort de cette femme, mais aussi de l'angoisse que suscite cette situation de la maladie et de la mort chez les autres familles de demandeurs d'asile, après l'épreuve de l'exil.

C'est alors que la secrétaire d'accueil, présente depuis l'ouverture du centre et qui s'était assez peu exprimée jusque-là, révèle un drame survenu dans la première année de l'ouverture du centre, au cours duquel trois enfants sont morts. Les enfants jouaient dans le terrain vague qui entoure le centre et, en jouant, se sont enfermés dans le coffre d'une voiture à l'abandon où ils ont été retrouvés morts. Elle se souvient des vêtements pour les obsèques des enfants, jusqu'aux chaussures, précisa-t-elle, qu'elle avait été chargée d'acheter. Elle conclura son récit à l'adresse de tous expliquant que c'est pour cette raison qu'il est interdit de laisser des voitures à l'abandon sur le terrain du CADA, dans un rappel à l'ordre et une mise en garde figés.

Un intervenant social relèvera qu'il est stupéfiant que tout le monde sache qu'on ne doit pas laisser de voiture plusieurs jours sur le terrain sans en connaître la raison.

Cela m'évoque ce qui peut advenir lorsque l'intégration par auto-élaboration ou introjection n'a pas été possible et donne lieu à des automatismes sous la forme d'interdits répétés, sans pouvoir être totalement reliés consciemment à l'événement traumatique qui en est à l'origine (Tisseron, 2011).

Un des professionnels demandera où sont les enfants ; semblant surprise, la secrétaire hésitera avant de répondre qu'ils sont inhumés dans le cimetière de la ville,

Je n'ose lui demander si elle est allée aux obsèques, tant il semble que les choses, pour elle, se soient arrêtées là, à l'achat des vêtements.

La façon dont l'institution a traité ce décès, sans y revenir en équipe pour en parler, est significative. Bien des traumatismes viennent de ce que des décès qui suscitent l'effroi n'ont jamais été parlés collectivement, laissant chacun aux prises avec leurs effets.

Le thème du secret professionnel, partagé ou non, et le sujet de la mort permettront, ainsi par les associations auxquelles ils donnent lieu dans le groupe, d'accéder au partage du secret entre les « anciens » présents au moment de l'ouverture de la structure et le reste de l'équipe, qui n'en avait pas connaissance.

### **Un « passé sous silence »**

Trois des quatre professionnels qui étaient là au moment de ce drame n'en avaient jamais reparlé entre eux mais semblaient s'être en quelque sorte organisés autour de lui et comme répartis des rôles. Le veilleur de nuit et une des secrétaires, qui régulièrement montaient dans les étages, accusés de déborder de leurs fonctions, apparaissant comme des gardiens, aux aguets, et la secrétaire en mi-temps thérapeutique qui a révélé le secret comme porteuse du secret.

Il y avait bien là des automatismes dans une alliance inconsciente des trois professionnels en rapport à cet événement, qui expliquait l'hostilité du reste de l'équipe. Ce sont eux-mêmes avec et dans le groupe qui formuleront cette analyse.

Les « incorporats institutionnels » (Gaillard, Pinel 2011), liés à la fondation, aux fonctionnements des premiers temps, se trouvaient renforcés en quelque sorte par cet événement traumatique.

Cet événement de la mort des trois enfants qui s'étaient enfermés accidentellement dans un coffre de voiture, survenu peu de temps après l'ouverture de la structure, « passé sous silence » des plus anciens a pu fonctionner comme « une protection contre le négatif » présent dans toute fondation dont Kaës (2003) dit qu'elle « implique une coopération complémentaire : la présence de l'institution, par la positivité de ses constituants, de sa tâche primaire, de ses dispositifs ».

En effet, la structure est née, la tâche primaire – à savoir l'accueil et l'hébergement de familles de demandeurs d'asile – a pu être réalisée, un fonctionnement mis en place, des pratiques développées qui ont conduit au développement de la structure. Et ce même si des pratiques restaient à construire.

#### Un trouble de la fondation<sup>4</sup>

Partant de ce qui faisait blocage dans le fonctionnement d'équipe, nous avons rencontré l'intergénérationnel autour des différentes représentations de la pratique, le conflit apparent, puis le trauma lié à la fondation. La mission d'accueillir des demandeurs d'asile, de les protéger et de leur permettre de se poser après un parcours chaotique et douloureux est source de valorisation, mais ne pas avoir pu protéger est venu attaquer l'idéal de la fondation.

Au-delà de l'événement traumatique, il y a la souffrance et les atteintes inhérentes à la tâche primaire. L'accompagnement des demandeurs d'asile confronte à la souffrance des récits mais aussi à la déception qu'expriment régulièrement les demandeurs d'asile face à l'attente pour l'obtention du statut de réfugié, face à la difficulté de la cohabitation, sans parler de la perte de statut et des effets sur eux de la perception dont ils sont l'objet par la société, en ces périodes où la question de leur accueil suscite des crispations.

Il nous a semblé, en référence à ce que dit Kaës, que ce centre souffrait d'un « trouble de la fondation et de la fonction instituante<sup>5</sup> » qui peut se rencontrer dans des structures créées depuis peu pour répondre à une urgence sociétale. Ce centre a été fondé par un ancien gestionnaire de foyers de travailleurs migrants, avec d'autres valeurs instituanes, dans un moment de développement et d'élargissement de son activité accompagné d'un changement de statut (passage en société d'économie mixte). Ceci ne pouvait que fragiliser la fonction instituante et susciter une propension à ignorer ce passé « peu instituant ». Je découvrirai d'ailleurs, au cours du travail, un autre « passé sous silence » : l'éviction du groupe d'un membre de l'équipe, ancien résident et salarié du foyer de travailleurs migrants (d'où est issu le CADA), comme s'il fallait se débarrasser d'un héritage encombrant dans le moment où l'équipe s'engage dans un travail de refondation du projet.

Le travail sur le projet et le fonctionnement s'est avéré essentiel pour la suite même si cela ne suffit pas à faire fondation.

---

4. R. Kaës et coll. *L'institution et les institutions. Études psychanalytiques*, Paris, Dunod, 1988, p. 34.

5. *Ibid.*, p. 40.



## Les incorporats

S'inspirant des travaux de Nicolas Abraham et de Maria Torok, Jean Claude Rouchy avait repris les distinctions entre intériorisation, comme processus d'introjection, et mécanisme d'incorporation. S'il y a introjection, rappelait-il, « cela concourt à l'enrichissement du moi et à la construction d'une identité professionnelle évolutive, à une capacité de pensée et à une ouverture aux changements. S'il s'agit d'incorporation, les mécanismes incorporés sont source d'automatisation des conduites, de programmation des idées et de résistances aux changements, du fait de l'absence de mentalisation et de capacité à penser » (Rouchy, Soula Desroche, 2004).

Dans certaines des séances, au travers des tonalités émotionnelles, corporelles et dans l'impossibilité d'élaborer, se manifestent ces cryptes, secrets, et « passés sous silence ». Ce n'est pas toujours dans le moment de l'élaboration de l'histoire que cela apparaît mais dans ce qui se passe dans l'institution, pendant l'intervention, et qui fait retour dans le groupe, ou dans ce qui est agi dans le groupe. On les perçoit d'abord au travers d'un climat, quelque chose qui freine, bloque, est lourd, « suinte », comme dit S. Tisseron. Jean Claude Rouchy avait souligné l'importance des manifestations somatiques, des incorporats dans les groupes. Je n'avais pas connaissance des raisons du mi-temps thérapeutique de la secrétaire d'accueil qui a révélé le drame et qui apparaissait comme figée, porteuse corporellement du secret. J'ai imaginé que cela pouvait être en rapport avec cet événement.

S'agissait-il d'une crypte<sup>6</sup> ? Je ne saurais le dire, d'un trauma certainement. J'ai été surtout surprise des changements qui se sont produits dans l'attitude physique de cette secrétaire, dans le groupe et de la libération de la parole et de la pensée chez elle et ses collègues qui étaient là au moment du drame.

## Les effets du travail historicisation

La levée du secret a libéré les énergies et permis que devienne possible une transmission entre les anciens et les nouveaux qui, outre l'histoire de l'arrivée des premières familles, ont pu reparler des deux familles dont les enfants étaient morts. Dans le registre de l'élaboration de l'histoire, a pu s'exprimer chez ceux qui avaient participé à l'ouverture du centre et à l'accueil des premières familles, la nostalgie d'un fonctionnement

6. « "L'inclusion" d'une crypte est différente de celle d'un fantôme. Il s'agit d'un événement auquel le sujet a participé ou dont il a été témoin [...] cela conduit à la constitution d'un lieu clos, d'une véritable crypte au sein du Moi, "sorte d'anti-introjection comparable à la formation d'un cocon autour de la chrysalide et que nous avons nommé : inclusion" (N. Abraham, M. Torok, *Le verbier de l'homme aux loups*, 1978, Paris, Aubier-Flammarion, p. 297) [...] Le fantôme est une formation de l'inconscient qui a pour particularité de n'avoir jamais été consciente – et pour cause – et de résulter du passage – dont le mode reste à déterminer – de l'inconscient d'un parent à l'inconscient d'un enfant » (J.C. Rouchy, « Crypte et fantôme en héritage », *Psychanalyse et psychose*, n° 17, 2017 p. 53, 55).

« familial » où « tout le monde fait tout » dans un lien de proximité avec les familles dont on se souvient avec émotion. Ils ont pu également relater des pratiques créatives, là où l'association du passé à l'absence de professionnalisme et de repères, et au faible niveau de formation, dominait les représentations (à commencer par les miennes...).

Les professionnels de la première génération avaient fait montre d'une créativité professionnelle suscitant la participation des premières familles. Ils donnaient à voir des capacités de réflexion, d'analyse, une connaissance des publics qui n'avaient pas été exprimées jusque-là, suscitant la surprise et la reconnaissance des jeunes professionnels.

La reconnaissance de ce que les anciens avaient assuré dans le moment de l'ouverture du centre et de ce qu'ils avaient vécu, en faisant comme ils avaient pu, a modifié la tonalité du groupe.

À partir de cette révélation, la transmission est devenue possible ainsi que l'élaboration des pratiques et un travail de refondation du projet a été engagé. L'élaboration du trauma a modifié la tonalité du groupe et permis de restaurer le groupe de travail et le travail sur le projet et le fonctionnement.

Ce changement m'évoque la formule de Jean-Pierre Pinel (2015) d'« advenue heureuse » pour les professionnels les plus jeunes et pour la suite.

Le refus d'un héritage traumatique se traduisait chez les professionnels arrivés plus récemment par un refus et une mise en cause des pratiques des anciens. Cela sera mis en lien lors du travail sur les pratiques professionnelles dans le cadre du projet, avec le refus, chez des adolescents de familles de demandeurs d'asile de l'héritage traumatique des parents, dont ils ne veulent pas, et des conflits familiaux en rapport à cela, sans parler des « passés sous silence » des demandeurs d'asile.

## Conclusion

Dans certains dispositifs d'interventions psychosociologiques, Jean Claude Rouchy et Monique Soula Desroche avaient ouvert des espaces d'élaboration du trauma. L'exemple d'une structure dans laquelle un incendie avait, dix ans auparavant, entraîné la mort de vingt-deux jeunes et de deux infirmiers, événement dont ils disent qu'il « avait laissé d'autant plus de traces que l'on en avait jamais parlé autrement qu'entre direction et instances de l'association » est saisissant. Ils ont pu montrer, dans cette intervention qu'ils décrivent dans *Institutions et changement*, qu'au-delà de ces espaces spécifiques du dispositif, c'est l'ensemble du dispositif d'intervention qui permet l'élaboration du trauma, « en rétablissant certains registres d'échange, en permettant de faire des liens, et en faisant en sorte que réminiscences et associations d'idées circulent et soient analysées<sup>7</sup> ».

7. J.C. Rouchy, M. Soula Desroche, *Institution et changement. Processus psychique et organisation*, Toulouse, érès, coll. « Transition », 2004, p. 92.

C'est en effet le dispositif qui permet le traitement du trauma dans l'intervention, convoquant les divers registres et centrations de travail et d'écoute de l'intervenant.

Jean Claude Rouchy et Monique Soula Desroche n'ont eu de cesse de souligner l'importance que ce qui appartient à l'histoire institutionnelle, dans ce qu'elle peut avoir de traumatique, se traite dans l'institution. Ce qui semble essentiel dans une période où existe une tendance à renvoyer la souffrance liée à des événements institutionnels douloureux à l'individu qui doit s'en débrouiller seul dans la sphère privée.

Le trauma et les cryptes s'infiltrent dans les différentes dimensions et ont une portée psychosociale, individuelle, groupale, organisationnelle et institutionnelle.

Nous avons à poursuivre la réflexion théorico-clinique pour travailler sur le trauma dans les interventions, avec ce modèle unique qu'est cette psychosociologie clinique étayée sur des concepts analytiques que Jean Claude Rouchy et Monique Soula Desroche ont forgés, psychosociologie clinique qu'ils nous ont transmise, et que nous essayons de garder vivante au travers de la réflexion théorico-clinique dans le cadre de l'ARIP et de Transition.

## Bibliographie

- ABRAHAM, N. ; TOROK, M. 1976. *Le verbier de l'homme aux loups*, Paris, Aubier-Flammarion.
- GAILLARD, G. ; PINEL, J.-P. 2011. « L'analyse de la pratique en institution : un soutien à la professionnalité dans un contexte d'emprise gestionnaire », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 11, p. 85-103.
- KAËS, R. et coll. 1988. *L'institution et les institutions. Études psychanalytiques*, Paris, Dunod.
- KAËS, R. et coll. 1996. *Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels*, Paris, Dunod.
- PINEL, J.-P. 2015. « La position nostalgique mélancolique, un interrupteur des processus de transmission du cadre et des dispositifs institutionnels », dans *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 65, « Transmissions psychiques et transformations ».
- ROUCHY, J.C. 2017. « Crypte et fantôme en héritage », *Psychanalyse et psychose*, n° 17, « Secret et transgénérationnel ».
- ROUCHY, J.C. 1998. *Le groupe, espace analytique. Clinique et théorie*, Toulouse, érès, coll. « Transition ».
- ROUCHY, J.C. ; SOULA DESROCHE, M. 2004. *Institution et changement. Processus psychique et organisation*, Toulouse, érès.
- ROUCHY, J.C. et coll. 2011. *La psychanalyse avec Nicolas Abraham et Maria Torok*, Toulouse, érès, coll. « Transition ».
- TISSERON, S. 2001. « Les secrets de famille, la honte, leurs images et leurs objets », dans J.C. Rouchy et coll., *La psychanalyse avec Nicolas Abraham et Maria Torok*, Toulouse, érès, coll. « Transition », 2011, p. 53-68.